



F.F.I.

F.T.P.F.

Amicale des Anciens des Maquis de la Vallée d'Azergues

Association déclarée J.O. Du 25 Août 1965

Association adhérente à l'union Française des Associations
de Combattants et Victimes de Guerre (U.F.A.C. – Rhône)

Caluire le 01 JANVIER 2024

BULLETIN N° 144

CHER(E) AMI(E)

Nous voici au début d'une nouvelle année.

Au moment de découvrir notre bulletin concernant les activités de notre amicale pour l'année 2023, tous les membres du bureau et le Président vous présentent à vous et à vos familles tous leurs vœux les plus cordiaux de santé, de bonheur et de réussite pour 2024.

Cette année sera une année du souvenir puisque nous célébrerons le 80ème anniversaire des combats du Magat à Montchal.

Nous vous dévoilerons le programme que nous avons prévu à Montchal avec le concours de la municipalité, afin que cet anniversaire du souvenir soit dignement honoré.

CÉRÉMONIE DU 9 JANVIER 2023 AU MÉMORIAL NATIONAL DE LA PRISON MONTLUC A LYON ORGANISÉE PAR L'UNION DES ASSOCIATIONS EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA GESTAPO A MONTLUC, 1943-1944.

En ce début d'année 2023 nous étions présents avec notre drapeau pour participer à la commémoration des événements qui se sont déroulés depuis le 17 février 1943, date de la réquisition de la prison Montluc par l'armée allemande et sa libération le 24 août 1944. Nous avons noté la présence de très nombreuses associations patriotiques avec leurs drapeaux venues honorer la mémoire des milliers de victimes de la Gestapo, internées dans ce lieu de souffrance.

Les autorités civiles et militaires étaient également présentes, et différentes interventions dont celle de Mr Bruno Permezal, Président de l'association des rescapés de Montluc rappelèrent les conditions de détention inhumaines que subirent les détenus avant d'être soit exécutés ou parqués dans les trains de la mort pour être déportés dans les camps de concentration allemands.



Plaque commémorative



Les Porte-Drapeaux

Cérémonie square Manouchian à Vaulx en Velin

Ce samedi 25 février nous avons assisté à la cérémonie en hommage au groupe Manouchian exécuté au Mont Valérien le 21 février 1944. Cette cérémonie d'hommage s'est déroulée square Manouchian à Vaulx en Velin en présence des représentations consulaires d'Arménie, d'Italie, de Moldavie, de Pologne, d'Espagne et avec la participation des nombreuses associations d'anciens combattants, du Comité Manouchian et du Chœur du Souvenir l'association musicale de Vaulx-en-Velin.

Mr Edmond Ymekian Président de l'UCFAC de France, pris la parole pour retracer l'historique et le parcours de ces combattants qui donnèrent leur vie pour la France.

Mr Maurice Thibaunier au nom des Amis de la Résistance Anacr Décines, lut l'article préparé par Marius Pellet, consacré à ces résistants étrangers de toutes nationalités qui combattirent au côté de la résistance française.

Mr Paul Chémédikian Président de l'UCFAC Rhône Alpes, coordinateur et organisateur de cette cérémonie était présent pour saluer tous les participants et les nombreux Porte-Drapeaux.



Monument Manouchian



Allocution de Mr Ymekian



Allocution de Mr Thibaunier

Cérémonies de Montchal du Dimanche 19 Mars 2023

En ce dimanche 19 mars soit exactement 79 ans après les combats du Magat, notre Amicale organisatrice avec la Municipalité de Montchal, de ces cérémonies avaient convié de nombreuses personnalités, habitants et amis à participer à nos commémorations.

A 10h30 au monument du Crêt, Mme Simone Oleszcsak ouvrit les cérémonies.

La levée des couleurs fut effectuée par Mr Claude Matéo qui hissa le drapeau tricolore au-dessus du mémorial du Crêt.

Accompagnée par les sonneries réglementaires, la gerbe de l'Amicale fut déposée par notre ami Claude.



Les Porte-Drapeaux



Dépôt de notre gerbe par Mr Matéo

Après la Sonnerie aux Morts, l'appel aux morts fut prononcé par les élèves de l'école du Rpi Cottance-Montchal assistés de Mr Johan Forissier leur directeur pour rappeler le sacrifice de nos neuf héros du camp Desthieux tombés aux combats du Magat ce dimanche 19 mars 1944.



Appel aux morts par les élèves de Mr Forissier

Après la minute de silence, toujours sous la direction de leur directeur, Cléo et Anoki nous récitèrent avec émotion le poème de **Robert Desnos, Ce cœur qui haïssait la guerre...**



Les enfants récitant le poème

La Chorale de Tarare n'ayant pu se déplacer pour nous accompagner, nous avons écouté la chanson «Liberté» interprétée par Nana Mouskouri.

Après avoir excusé Messieurs Jean-Claude Tissot Sénateur de la Loire, Bernard Chazelles Maire de Villechenève, Georges Suzan Maire de Bussières et Mr Roger Gay Président de l'Anacr du Rhône, ces personnalités invitées n'ayant pu se déplacer, Simone annonça les diverses allocutions.



Monsieur Christian Denis, Maire de Montchal, souhaita la bienvenue aux participants toujours fidèles à nos cérémonies et rappela combien la municipalité et les habitants de la commune sont attachés au souvenir de ces hommes de l'ombre qui sont tombés pour défendre notre liberté.

Allocution de Mr Denis

Monsieur Jean-Pierre Véricel, Président de la Communauté de Communes de Forez, prit la parole pour féliciter les enfants des écoles, leurs parents et leur directeur pour le travail de mémoire qu'ils font pour entretenir avec les associations d'anciens combattants cette flamme qui anime depuis la libération l'attachement à ceux qui ont défendu au prix de leur sang les valeurs de la France.



Allocution de Mr Véricel

Mme Bénédicte Chollet, Secrétaire Générale de l'Anacr du Rhône lors de son intervention a retracé l'origine du camp Desthieux et les actions menées contre l'occupant par les résistants.

« Le 19 mars 1944, encerclés par trois cents GMR (groupe mobile de réserve) crée par le régime de Vichy, les hommes du Camp Desthieux se sont battus avec courage affrontant un ennemi dix fois supérieur en nombre commandé par le préfet Boutemy aux ordres du gouvernement de Vichy.

Cinq maquisards tombèrent au combat, cinq furent arrêtés, quatre d'entre eux fusillés au fort de la Duchère le 24 juin 1944, le dernier blessé, amputé sera délivré à la libération.

Demeurer fidèle à l'esprit de la Résistance, commémorer l'action de la France libre c'est se souvenir que sous la même bannière combattirent ensemble des hommes et des femmes de milieux sociaux différents, d'origine et de culture différentes mais tous unis pour que triomphe la liberté, pour que demeure l'indépendance de la patrie.

Être libre et vivre en paix dans une société plus juste tel était le projet des Résistants unis au sein de CNR dans leur programme pour la reconstruction de notre pays.

Voici l'héritage transmis par les héros de la Seconde guerre mondiale. C'est un lourd héritage que nous devons à notre tour transmettre aux futures générations.

Là est le sens de nos cérémonies car la Résistance n'est pas une cendre à conserver mais une flamme à transmettre.



Allocution de Mme Chollet

Mr Michel Chavanet Président de l'Amicale des Anciens des Maquis de l'Azergues pris à son tour la parole :

« En cette année du **80ème** anniversaire de la création du Camp Desthieux au mois de **septembre 1943**, nous aurons une pensée toute particulière pour ces hommes et ces femmes qui avec courage rejoignirent la résistance française.

Je citerais Jean Aligne qui créa en mars 1943 avec Antoine Fontlup et Georges Thévenon à Claveisolles dans la Vallée d'Azergues le camp Vendémiaire qui fort d'une centaine d'hommes réussit de nombreuses actions contre l'ennemi.

Je citerais également Roger Chavanet fondateur du Camp Desthieux, Marcel et Odile Chadebech, René Carrier, Georges Hoerdts, Louis Rossi et son frère Lucien, Louis Thomas, Madame Jeanne Roche, les frères Jean et Claudius Volay, Louis Farjas et tous ces résistants dont nous honorons aujourd'hui la mémoire et qui ont donné soit leur vie soit leur jeunesse pour nous libérer de l'occupation étrangère.

Ce 19 mars 1944, regroupés par un même idéal, les maquisards du camp Desthieux, ont combattu avec une détermination exemplaire un ennemi supérieur en nombre et doté d'un puissant armement.

Ils venaient de tous horizons et milieux différents, réfractaires au STO, patriotes épris de liberté unis dans les épreuves, mais soutenus par leur foi en la victoire.

Ils accomplirent leur devoir jusqu'au sacrifice de leur vie dont cinq jeunes résistants qui tombèrent sur le lieu des combats, et quatre autres patriotes fait prisonniers et exécutés au fort de la Duchère à Lyon après un jugement sommaire.

Bien des années se sont écoulées depuis ce dimanche 19 mars 1944, mais le voile de l'oubli n'a pas été jeté sur cet épisode tragique et glorieux de la résistance à Montchal.

Si cette pérennité dans le souvenir a été entretenue, nous le devons pour une grande part au soutien apporté par la population de Montchal, ainsi que par les maires et élus qui se sont succédés depuis la libération et qui accueillent fidèlement et chaleureusement nos cérémonies tous les ans.

Au nom de tous les membres du bureau de l'amicale, je tiens à remercier de leur présence à nos côtés Mesdames et Messieurs les Élus, tous les intervenants pour la qualité de leurs interventions, nos fidèles amis Porte-Drapeaux, Monsieur Johan Forissier directeur du Rpi Cottance-Montchal, Cléo et Anoki élèves de l'école de Montchal pour leur beau poème, ainsi que leurs parents. A tous et à toutes qui nous font l'amitié de se joindre à nous pour garder vivant le souvenir des Résistants des Maquis de la Vallée d'Azergues, j'adresse mes plus vifs remerciements ».

La Marseillaise et le salut des personnalités aux fidèles Porte-Drapeaux, ponctua cette première cérémonie.

Au Magat,

Nous nous sommes regroupés autour du monument situé sur le lieu même des combats.

Ce monument a été élevé grâce au dévouement de Messieurs Stumpp (ancien maire de Violay), De Valério et Bourrat.

Après la mise en place des participants Le Chant des Partisans, ouvrit ce second hommage, suivi par le dépôt de la gerbe dédiée aux combattants du Magat et portée par Mr et Mme Jean-Pierre Réat devant la stèle.

Une minute de silence, fut respectée en l'honneur de nos héros, puis Mr Jean-Pierre Réat pris la parole pour nous faire part des recherches qu'il a effectué sur la biographie du préfet André Boutemy en place pendant l'occupation et responsable de l'ordre donné aux GMR d'attaquer le camp Desthieux stationné au Magat le 19 mars 1944.

Intervention de Mr Jean-Pierre Réat

« Mmes et Mrs chers amis, merci de votre présence dans ce lieu de mémoire taché du sang des patriotes tombés sous les balles des gardes mobiles et des gendarmes du préfet André Boutemy ».

Il y a quatre vingt ans, le 27 Mai 1943, naissait le Conseil National de la Résistance, son programme sera intitulé « les jours heureux ».

Au chapitre : « Mesures à appliquer dès La Libération » on lit :

2° Afin de veiller au châtement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

Voici maintenant, quelques extraits d'une lettre des parents de Guy Mullard 23 ans, dont le nom est gravé ici, sur la pierre du Magat.

Cette lettre sera lue devant l'assemblée nationale le 17 Février 1953 par le député Jean Pronteau, elle est adressée à René Mayer président du conseil, (*c'est le poste actuel de 1er ministre*).

« Mon fils Guy est dans la tombe, assassiné par Boutemy dont vous avez osé faire un ministre de la santé publique »...

« Mon fils réclame justice. Vous pensez vous en être tiré en faisant démissionner ce ministre assassin. Ce serait trop simple. Boutemy n'en sera pas quitte à si bon compte, vous non plus, monsieur René Mayer, vous qui qualifiez ce criminel de « *cher ministre et ami* » ...

Je voudrais vous rappeler, M. René Mayer, une des dernières paroles que nous avons entendues de notre enfant. C'était au cours de la dernière permission accordée par son chef de maquis, en janvier 1944. Il nous parlait de la dure vie du maquis, des factions que lui et ses camarades montaient dans le froid, dans la neige, harcelant partout l'ennemi...

« Tu verras, ma petite Moune et toi mon cher papa, les boches n'en ont plus pour longtemps, je défilerais bientôt sur les Champs-Élysées et sous l'Arc-de-Triomphe ». Mon enfant chéri n'a pas pu défiler dans Paris libéré, parce que celui que vous appelez votre ami l'a fait assassiner et vous avez eu le triste courage, monsieur René Mayer, de faire parader cet homme, à vos côtés, sur le perron de l'Élysée »...

« Un assassin de patriotes ne peut pas diriger les affaires du pays, pas plus que ceux qui le couvrent de leur autorité en se faisant ses complices »...

André Boutemy, décideur et organisateur de l'attaque du maquis le 19 Mars 1944, responsable de la mort de 9 patriotes du camp Desthieux, ne connaîtra ni châtement ni véritable éviction de l'administration et deviendra, selon le médiatique historien Jean Garrigues :

« Une éminence grise de la 4ème république »

Fin Octobre 1944, arrêté et emprisonné à St Étienne pour collaboration, il est aussitôt transféré à la prison de Fresnes en région parisienne.

Quelques semaines plus tard il est libéré grâce à un non lieu prononcé par la cour de justice de la Seine.

Il est alors conseiller politique du tout nouveau Conseil National du Patronat Français, il est chargé du financement des candidats soutenus par le CNPF, c'est le début de sa fulgurante ascension dans les hautes sphères politico-financières.

En 1950 il est nommé préfet honoraire par un décret d'Antoine Pinay.

En 1952 il est élu sénateur de Seine et Marne, sur une liste d'union des républicains.

Il siège à la commission des finances et préside la Commission de contrôle de l'emploi des crédits de la défense nationale.

En 1953 il est nommé ministre de la santé publique.

En 1957 il représente la France à l'assemblée européenne.

Il est Président de la Commission agricole de l'Organisation européenne.

Il est élu délégué représentant de la France à l'Assemblée du Marché commun du pool Charbon-Acier.

Il est membre titulaire de la Commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant l'Indochine.

Il est membre de la commission chargée de suivre et de contrôler l'emploi des crédits affectés à la défense nationale.

Il est réélu sénateur en 1958.

Il mourut à son domicile, le 14 Juillet 1959, à Combs-la-Ville, en Seine et Marne.

Je vous remercie de votre attention ».

Jip RÉAT

La Marseillaise clôtura cet hommage.



Dépôt de la gerbe par Mme et Mr Réat



Allocution de Mr Réat

Au Cimetière de Montchal, devant la tombe de Frantz, tué au Magat.

Autour des Porte-Drapeaux réunis autour de la tombe, de nombreux amis nous avaient accompagné.

Le Chant des Partisans fut diffusé puis une gerbe fut déposée par Mr Joannin, suivi d'une minute de silence.

Le Président de l'Amicale salua le sacrifice de Frantz, ce combattant ayant fui la région des Sudètes située en Tchécoslovaquie, suite à son annexion par l'Allemagne.

La Marseillaise célébra la fin de nos commémorations.

Monsieur le Maire remercia tous les participants pour la bonne tenue de ces cérémonies et convia les personnes présentes à un verre de l'amitié.



Minute de silence pour Frantz

INFORMATION



Lyon, le 11 juillet 2023

DIRECTRICE

Tel : 04 81 11 51 60

Mail : magali.molina@onacvg.fr

N/réf. : MM/ 4284

Mesdames, Messieurs les présidents
d'associations d'anciens combattants
Et de victimes de guerre, de la mémoire
combattante et du lien armée-Nation
Du Rhône

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Le décret n°2023-534 du 29 juin 2023 modifiant diverses dispositions intéressant la défense nationale, publiée au Journal officiel du 30 juin 2023, remplace l'appellation « **retraite du combattant** » par celle d'« **allocation de reconnaissance du combattant** ».

Ce changement de nom, plus conforme à l'esprit d'origine de cette prestation, était souhaité par les associations représentatives du monde combattant en raison notamment du caractère non réversible de cet avantage financier. Il est toutefois formel et ne modifie en aucune façon des conditions d'attribution ni le montant de cette dernière.

Les textes législatifs et réglementaires y faisant référence ont été adaptés en conséquence et la modification des formulaires de demande est en cours.

Par ailleurs, au vu du nombre d'appels que nous recevons, je me permets de vous rappeler que cette prestation est désormais versée à terme échu :

Modification des échéances*

Mois de naissance	Anciennes échéances	Nouvelles échéances
Janvier / juillet	décembre et juin	janvier et juillet
Février / août	juin et juillet	février et août
Mars / septembre	février et août	mars et septembre
Avril / octobre	mars et septembre	avril et octobre
Mai / novembre	avril et octobre	mai et novembre
Juin / décembre	mai et novembre	juin et décembre

*Paiement des échéances à la fin du mois

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
SERVICE DEPARTEMENTAL DU RHONE - Quartier Général Frère - 22 avenue Leclerc - BP 41 - 69998 LYON CEDEX 07
Téléphone : 04 81 11 51 60 / sd69@onacvg.fr / www.onac-vg.fr

CHEMINS VAUDAIS DE LA MÉMOIRE

A l'initiative de l'Anacr du Rhône et du Comité de Vaulx en Velin, de l'Union Sportive, et avec le soutien de la ville de Vaulx en Velin, se sont déroulés le 25 mai dernier, la troisième édition des chemins vaudais de la mémoire de la Résistance.

Près de 600 élèves, de CM1-CM2, de huit écoles, ont participé à ce parcours qui les a conduit à travers les rues de la ville, par un itinéraire balisé de pancartes, retraçant la vie de ces héros de la Résistance qui ont donné leurs noms à des rues et à des équipements de la commune.

Au terme de ce parcours, les écoliers se sont rassemblés au parc Elsa Triolet pour déjeuner d'un repas tiré du sac non sans avoir, sous la direction des organisateurs, chanté Le Chant des Partisans.

Mr Roger Gay Pdt de l'Anacr du Rhône, Mr Marius Pellet et Mr Michel Chavanet étaient présents pour saluer cette sortie pédagogique.



Mrs Roger Gay et Marius Pellet



Les enfants chantant le Chant des Partisans

Cérémonies fin Août dans la Vallée d'Azergues.

Comme traditionnellement nous nous sommes retrouvés à Légny au lieu dit **Les Ponts Tarrets** ce 03 septembre à 9h30 pour une matinée d'hommages aux combattants de la Vallée qui ont laissés leur vie pendant ces années de guerre.

Mme Sylvie Jovillard, Maire de Légny était présente parmi nous comme chaque année, ce dont nous la remercions, avec Mr Ponthus (100 ans).

Les Porte-Drapeaux avec cette année le drapeau du Souvenir Français de Tarare-L'Arbresle, nos Amis collectionneurs de véhicules militaires anciens, les habitants de différents villages, les membres et le bureau de notre amicale étaient tous réunis devant la stèle dédiée à Eugène Duduc.

Après le dépôt de notre gerbe par Aurore Carrion suivi d'une minute de silence, Mme la Maire pris la parole pour saluer les participants et rappeler que la paix est une valeur à défendre en cette période où ont lieu dans le monde bon nombre de conflits.

Mr Chavanet retraça le parcours de résistant d'Eugène Duduc et sa fin tragique sous les balles allemandes.

Le Chant des Partisans puis La Marseillaise ponctuèrent ce premier rassemblement.



Allocution de Mme Jovillard



Dépôt de notre gerbe

Au monument de Létra

Le long de la route départementale 385 à Létra , devant ce second lieu de mémoire, de nouveaux amis nous attendaient dont la famille Perréon, Mr Antoine Lafay, Mr André Luzy.

Le monument a été nettoyé par Mrs Michel Carrion et Didier Thévenard, et les nouveaux écussons tricolores ont été restaurés par Mr Gérard Rossi, puis fixés par nos amis.

Le Chant des Partisans débuta l'hommage, puis Aurore, Laora et Anaïs déposèrent notre gerbe au pied de la stèle.

Après les sonneries réglementaires, l'appel aux morts fut prononcé par Mrs Didier Thévenard et Daniel Roux.

La minute de silence fut respectée en l'honneur des cinq patriotes de Fleurie tués alors qu'ils se dirigeaient sur Lyon pour participer à sa libération, et dont le camion fut mitraillé par l'aviation allemande.

Mr Antoine Lafay, prit la parole pour nous retracer comment fut créé le Camp Desthieux en septembre 1943, puis son installation à Chamelet dans le hameau du Guéry, avec l'aide de nombreux habitants qui n'hésitèrent pas à fournir au péril de leur vie, le ravitaillement nécessaire à leurs besoins en nourriture et en renseignements sur l'ennemi.

Mr Michel Chavanet, nous relata comment cette attaque contre le convoi par l'aviation allemande s'était déroulée, et les conséquences humaines qui en ont découlé avec la mort de ces patriotes qui ne connurent pas les joies de la libération pour laquelle ils s'étaient engagés.

La Marseillaise à nouveau résonna dans la vallée pour saluer ces cinq résistants.



Dépôt de notre gerbe par Aurore



Allocution de Mr Lafay



Appel aux morts par Mrs Thévenard et Roux

Au cimetière de Létra

Après le chant des Partisans et devant la tombe d'Antonin Perréon, réunis autour de la famille, toujours fidèle à la mémoire de leur parent, notre gerbe fut déposée par ses enfants Thérèse et René.

Suivi une minute de silence en son honneur et Mr André Luzy lors de son intervention nous fit part de la reconnaissance de sa famille envers notre amicale qui chaque année salue la mémoire de son oncle.

Il rappela comment Antonin Perréon avait rejoint les milices patriotiques de Létra malgré son âge et ses charges de famille et s'était engagé pour participer aux combats pour la libération de Lyon avec le bataillon 14 juillet contre l'armée allemande. Au cours de ces combats il trouva la mort à Oullins face à des soldats allemands en déroute mais encore puissamment armés.

Mr Chavanet fit également l'historique de l'engagement d'Antonin et son sacrifice pour la liberté de la France.

La Marseillaise ponctua cet hommage patriotique.



Dépôt de notre gerbe par les enfants d'Antonin



Allocution de Mr Luzy

Devant la tombe des Aviateurs Anglais

Autour de la sépulture des deux aviateurs britanniques de la Royal Air Force, les Porte-Drapeaux et tous nos amis présents avaient pris place.

Pour saluer ces deux héros le Chant des Partisans fut diffusé puis notre gerbe déposée par Aurore accompagnée par les sonneries républicaines.

L'appel aux morts, par Mr Martin Baker historien, suivi d'une minute de silence, nous rappela que ces soldats Britanniques ont survolé la Vallée d'Azergues à bord de leur avion de reconnaissance depuis d'Angleterre pour participer à la libération de la France.

Mr Chavanet, nous fit le récit de l'accident qui coûta la vie à ces deux pilotes, leur avion ayant été pris dans un violent orage et qui s'écrasa dans les bois de Brou.

L'Hymne Anglais salua ces courageux soldats Britanniques morts pour la Liberté.

A l'issue de cette matinée du souvenir, un verre de l'amitié fut servi aux participants.



Dépôt de notre gerbe pour les Aviateurs



Appel aux morts par Mr Martin Beker



Allocution de Mr Chavanet

A Chamelet

Après avoir déjeuné, nous nous sommes rendus à Chamelet devant la plaque située à l'entrée du village en l'honneur de la Résistance et de son ancien maire, Mr Jean Marie Sonnery mort en déportation pour ne pas avoir dénoncé les maquisards stationnés dans son village.

Mr Alain Chambru, Maire de Chamelet, était présent, une gerbe, fournie par la municipalité fut déposée par Mr Didier Thévenard adjoint au maire, assisté par Laora et Anaïs tandis que La Marseillaise accompagnait cet hommage.

Au Guerry

Pour clore cet après-midi, nous sommes montés au Guerry devant la stèle élevée par notre amicale pour rappeler que dans ce hameau fut créé le Camp Desthieux en septembre 1943 par Roger Chavanet et ses compagnons de la première heure, Marcel Chadebech, Louis Rossi, Louis Farjas, René Carrier, Louis Thomas.... et avec l'aide des habitants de la Vallée.

Mr le Maire était à nos côtés avec la gerbe de la Mairie, déposée par les enfants accompagnés du Chant des Partisans.

Quelques mots furent prononcés par le Président de l'amicale pour décrire les lieux et la raison de la situation choisie par les Résistants pour installer ce premier refuge provisoire.

Après la Marseillaise, nous sommes allés vers la maison qui avait abrité les Résistants. Nous avons été accueillis très gentiment par l'actuelle propriétaire des lieux qui nous a reçu en nous montrant des photos d'époque du hameau avant guerre.

Pour terminer cette journée, Mme Jeanne Carrion, sa fille Aurore, Mr Didier Thévenard nous avaient préparé une collation rafraîchissante, bienvenue au terme de cette chaude journée d'été. Nous tenons à les remercier pour cette pensée.



Minute de silence



Dépôt des gerbes par les enfants



Le Guerry en 1923



Le Guerry aujourd'hui



La stèle du Guerry

Assemblée Générale 2023

Le Jeudi 12 octobre s'est tenue notre assemblée à Létra.

La séance fut ouverte à 10h, avec tous nos amis qui s'étaient déplacés parfois de très loin pour participer à la vie de l'amicale par leurs questions et leurs propositions.

Vingt-deux personnes présentes et vingt-sept pouvoirs envoyés nous permirent de débiter cette réunion par les remerciements du Président pour l'intérêt porté par nos adhérents à notre association.

Sont excusés ; Mr Didier Chavand Maire de Létra, Mr et Mme Gérard Rossi, Mr Paul Freton, Mme Jeanne Roche, Mme Sylvie Lacour, Mr Michel Vionnet, Mme Geneviève Chevalyère, Mme Simone Sauron, Mr François Vorgeat, Mme Martine Delatour, Mr Daniel Rassier, Mr Pierre Casoli, Mrs Pizzighini Bernard et Louis, Mme Arlette Bourgeois, Mme Danielle Proriol, n'ayant pu se joindre à nous, soit pour raison médicale, soit du fait de l'âge ou de l'éloignement.

Après avoir remercié nos Amis collectionneurs de véhicules militaires anciens qui nous accompagnent fidèlement lors de nos cérémonies, une minute de silence demandée par le Président, a été observée pour honorer la mémoire de nos amis(es) qui nous ont quittés en 2023.

Après la lecture du PV de l'AG 2022, celui-ci a été adopté à l'unanimité et quitus accordé pour les comptes 2021.

Nouveaux adhérents

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous de nouveaux amis en la personne de :

Mr Bruno Maire, Mr Goulisserian Jean-Jacques, Mr Bacconnet Jean-Paul, Mr Corneloup Gérard, Mr Charmette Claude, Mme Pronesti Rosa, Mme Aurore Carrion, Mr Martin Baker, Mr Devinaz Gilbert, Mr Pernette Claude, Mme Merker Simone.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions de l'intérêt qu'ils portent à notre amicale dont le but est de faire perdurer le message et la mémoire des combattants de la Résistance.

Mr Claude Matéo notre trésorier nous fait part du bilan financier pour l'année 2022 arrêté au 31 décembre 2022.

Nous remercions Mr Claude Matéo pour la bonne gestion de notre trésorerie.

Nous remercions également nos Amis et Adhérents pour leurs dons qui nous permettent de maintenir notre trésorerie en équilibre.

Après vérification de comptes et du bilan par Mme et Mr Briançon, membres de la commission financière, ceux-ci ont été approuvés et quitus accordé à l'unanimité de ses membres.

Médailles du 80ème anniversaire des combats de Montchal

Après délibérations, le bureau a décidé de faire graver une médaille commémorative à l'attention de nos adhérents afin que chacun puisse avoir un souvenir de cette journée historique.

Cette médaille est jointe à ce bulletin.

Anniversaire

A l'occasion du 80ème anniversaire des combats de Montchal, nous préparons avec la municipalité de Montchal, une commémoration qui se déroulera en deux phases :

Le Samedi 23 mars 2024 de 14h à 19h dans la salle polyvalente de Montchal avec diverses activités mémorales (programme en fin de bulletin).

Le Dimanche 24 mars 2024 notre cérémonie traditionnelle se déroulera devant le mémorial du Crêt, puis devant la stèle du Magat et au cimetière de Montchal.

Élection des Membres du Bureau de L'Amicale.

Le bureau est composé de :

Président	Michel Chavanet
Trésorier	Claude Matéo
Secrétaire	Monique Pagneux
Responsables de l'événementiel	Simone Oleszczak, Aurore Carrion
Porte-Drapeaux	Isabelle Barrhuet, Rodolphe Matéo
Commission de finances	Mme et Mr Briançon
Technique et sono	Pierre Joannin, Michel Carrion
Relation presse	René Corgier
Responsable site internet	Michel Réat

Bienvenue à Mme Aurore Carrion qui a intégré le bureau pour participer avec Simone aux questions liées à la promotion de notre amicale.

L'élection de tous les membres du bureau est approuvée à l'unanimité des participants.

Après les remerciements du Président pour la bonne tenue de cette assemblée 2023, la séance fut levée à 12h30.



Les véhicules militaire de collection

INFORMATION

Au 1er Janvier 2024, les tarifs de La Poste vont à nouveau augmenter.

Afin de simplifier les envois de nos courriers et diminuer les frais postaux, nous demandons aux personnes disposant d'Internet de nous communiquer leur adresse mail **ou** leur nouvelle si celle-ci a changé en l'envoyant à Mr Chavanet à l'adresse suivante :

michel.chavanet@free.fr

Les personnes désirant que le bulletin annuel leur soit transmis directement par internet peuvent nous le spécifier lors de l'envoi de leur adresse internet.

Votre adresse mail sera strictement réservée à nos échanges de correspondance et ne sera pas communiquée à d'autres usagers.

COTISATION 2024

Elle reste fixée à 12 €, afin que chacun puisse par cette faible contribution participer ainsi à la poursuite de nos activités bénévoles.

Notre trésorier Mr Claude Matéo, nous fait part des difficultés qu'il rencontre pour recouvrer les cotisations (relance par courrier, par téléphone) ce qui engendre des frais et beaucoup d'énergie.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement à nos côtés en nous soutenant par cette modique cotisation.

Pour information le coût de ce bulletin annuel va à nouveau augmenter en 2024 (imprimerie, envois, fleurs...), **nous vous demandons d'envoyer en début d'année votre contribution à l'attention de notre trésorier.**

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette demande pour la bonne gestion de notre compte postal.

Nous rappelons que nous sommes tous des **bénévoles** au service de la mémoire de ceux qui ont lutté pour notre liberté

Les cotisations et dons doivent être adressés par chèque libellé au nom de : « Amicale des Anciens des Maquis de l'Azergues » et envoyés à notre trésorier :

Mr Claude Matéo 9 impasse Mouillard 69009 Lyon.

Cérémonies auxquelles a participé l'Amicale grâce à la présence, avec notre drapeau de Mr Claude Matéo ce dont nous le remercions.

- Cérémonie du 14 juillet place Bellecour à Lyon.
- Libération de Vaise le 02 septembre place Dumas de la Loire à Lyon.
- Nécropole du cimetière de la Doua à Villeurbanne le 17 novembre en l'honneur des combattants étrangers morts pour la France.
- Cimetière du Tata Sénégalais à Chasselay en hommage aux soldats africains morts pour la France.

CÉRÉMONIES DE MONTCHAL 2024

Elles se dérouleront :

Le Samedi 23 Mars :

de 14h à 19 h pour les expositions dans la salle polyvalente de Montchal.

(Voir le programme ci-dessous)

Le Dimanche 24 Mars :

10h : Début des cérémonies au Mémorial du Crêt

11h : Rassemblement devant la stèle du Magat

11h30 : Dépôt de gerbe au cimetière.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Montchal et la participation de l'Amicale, nous sera servi dans la salle polyvalente à l'issue des manifestations.

Un repas pourra être pris en commun au **Restaurant du Chêne à Violay (Voir menu et conditions en fin de bulletin).**



Samedi 23 Mars 2024

MONTCHAL

Mars 1944 - Mars 2024 il y a 80 ans les

COMBATS DU MAGAT

Salle polyvalente de 14h à 19h

Exposition-Projection vidéo

MAQUIS ET RESISTANCE

LE 19 MARS 1944

« Devoir de mémoire »

Exposition René CORGIER



CÉRÉMONIE DE DÉCINES

Le vendredi 03 novembre au cimetière de Décines a eu lieu la cérémonie en hommage aux frères Émile et Jean-Louis Bertrand héros de la résistance en présence de Mireille et Danielle filles de Jean-Louis Bertrand.

Il y a 80 ans était exécuté à la prison Saint-Paul à Lyon Émile alors âgé de 23 ans.

En janvier 1943, il crée un groupe de résistants sous l'appellation « Guy Moquet » avec des jeunes travailleurs de Décines, Vaulx en Velin et Villeurbanne.

Rattaché au groupe de ville de la 2ème compagnie, il participe à de nombreuses actions de sabotage contre l'ennemi.

Arrêté le 06 octobre 1943, il est torturé par la Gestapo, condamné à mort par des juges français le 25 octobre et guillotiné le 03 novembre 1943.

Jean-Louis Bertrand, après avoir combattu dans les rangs de l'armée républicaine espagnole avait rejoint le maquis du « Camp Desthieux » dans la vallée d'Azergues.

Le 19 mars 1944, lors des combats du Magat à Montchal, Jean-Louis trouve la mort contre les troupes de Vichy. Il laisse une épouse et deux petites filles.

Après les prises de parole des Personnalités Municipales, de l'Anacr de Décines et en présence des Porte-Drapeaux, de jeunes élus du conseil municipal d'enfants de Décines, La Marseillaise clôtura cette cérémonie.

Mr Michel Chavanet déposa une gerbe sur leur tombe au nom de notre Amicale, en souvenir de ces deux héros de la Résistance Française.



Devant la tombe des Frères Bertrand

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE A LYON

La cérémonie a débuté au Parc de la Tête D'or, avec la prise d'armes de plusieurs corps d'armée dont l'école de santé militaire des armées.

Des lycéens de Tassin la Demi-Lune ont lu un texte rendant hommage et remerciant les soldats de leur sacrifice pour la France.

Les cadets de la gendarmerie, les jeunes volontaires de la préparation militaire marine, les classes de défense du collège Longchambon, du lycée Japy, les jeunes du service national universel étaient présents ainsi que les Petits Chanteurs de Lyon qui nous ont interprété des chants patriotiques et notre hymne national « La Marseillaise ».

Tous les intervenants de la cérémonie ont souligné l'importance du devoir de mémoire. Cette Guerre devait être la "der des der" mais la paix n'a pas duré longtemps avant que la guerre ne reprenne sur le sol européen. Se souvenir de ces soldats, de leur sacrifice c'est aussi se rappeler les horreurs de la guerre pour espérer la paix.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers l'île du Souvenir pour procéder à un dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

L'Amicale était représentée par son Président Michel Chavanet.



Prise d'armes le 11 novembre à Lyon

LETTRE DU GÉNÉRAL DE GAULLE AUX FRANÇAIS
PARUE DANS LES JOURNAUX CLANDESTINS EN JUIN 1942

NOUS VOULONS

Que tout ce qui appartient à la Nation Française revienne en sa possession.

Que le Peuple Français soit seul maître chez lui.

Que toutes nos libertés intérieures nous soient rendues.

Que tout ce qui porte atteinte aux droits, aux intérêts, à l'honneur de la Nation soit châtié et aboli.

Que l'idéal séculaire de Liberté-Egalité-Fraternité soit mis en pratique.

Que cette guerre ait pour conséquence une organisation du monde établissant la solidarité et l'aide mutuelle des nations.

Qu' une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous élisent l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement des destinées du pays.

*Extraits d'une déclaration du Général de
Gaulle et des mouvements de résistance
parue dans les journaux clandestins :*

Combat
Franc-tireur
Libération
La Voix du Nord



(juin-juillet 1942)

Les Mouvements de Résistance.

NOS PEINES

MONSIEUR JOSEPH MATÉO

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre Ami, le 29 juillet 2023 à l'âge de 74 ans.

Frère de Claude Matéo, il était membre de notre amicale depuis de nombreuses années et fidèle au souvenir de son oncle José Matéo tué en héros lors des combats de Montchal.

Joseph était toujours présent à nos cérémonies et partageait avec notre Amicale les valeurs de la Résistance auxquelles il était très attaché.

Nous perdons un Ami qui nous manquera par son absence lors de nos commémorations.

Nous présentons à Geneviève son épouse, à Claude notre dévoué camarade et à l'ensemble de cette belle famille, nos condoléances attristées et les assurons de notre sincère amitié.

MADAME MARIE-JEANNE GALLUET

Épouse de Mr Jean Galluet ancien membre du maquis de l'Azergues dont nous avons rendu hommage lors d'un ancien bulletin, Mme Galluet est décédée le 03 mars 2023 à l'aube de ses 100 ans.

Nous présentons à ses enfants nos sincères condoléances.

MADAME JEANNINE PECQUET

Nous a quitté à l'âge de 93 ans.

Adhérente à notre amicale pour la fidélité de notre engagement à faire perdurer le souvenir de la Résistance, Mme Pecquet nous a soutenu depuis de nombreuses années par sa générosité envers notre association.

Ancienne infirmière à l'Hôpital de Hôtel Dieu puis infirmière libérale, elle était dévouée pour ses patients et était très appréciée pour sa gentillesse.

Nous présentons à ses enfants et à l'ensemble de sa famille nos plus sincères condoléances.

NB : Cette rubrique nous permet de rendre hommage aux adhérents qui nous ont quittés. Nous remercions les familles de nous prévenir lors du décès d'un de nos adhérents car nous en sommes très souvent que tardivement informés.

Poème

LE VASE BRISÉ

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé ;
Le coup dut effleurer à peine :
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé ;
Personne encore ne s'en doute ;
N'y touchez pas, il est brisé.

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit ;
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt ;

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde ;
Il est brisé, n'y touchez pas.

René Francois Sully Prudhomme

Ce poème nous donne à réfléchir sur le fait que l'honneur et la vie d'un homme peuvent être brisés par la calomnie et le mensonge.

LE SAVIEZ VOUS ???

Historique de la prison militaire de Montluc à Lyon.



Entrée de la prison Montluc

Décidée dès 1914, la construction de la prison militaire de Montluc n'intervient qu'en 1921 dans le cadre d'une réorganisation de la justice militaire à la suite de la Première Guerre mondiale. Elle jouxte un nouveau tribunal militaire en charge d'une large partie du sud-est du territoire français. Construite sur un terrain appartenant au ministère de la Guerre, à proximité du fort Montluc, édifié dans les années 1830, la prison en prend le nom bien que les deux structures restent distinctes.

Composée de 122 cellules individuelles ainsi que d'un pavillon de détention pour les officiers, la capacité totale de la prison de Montluc est de 127 détenus. Outre ces espaces de détention, la prison se divise en deux grandes parties. La première, administrative, se compose du greffe, des cuisines et des espaces techniques et administratifs. La seconde, au sud du bâtiment cellulaire, comporte le réfectoire, les douches, les cours de promenades et les ateliers.

Très peu utilisée dès son achèvement, notamment du fait de la libération progressive de nombreux soldats condamnés pendant la Première Guerre mondiale, Montluc est rattachée à la justice civile en 1926 et ferme finalement ses portes en 1932.

La signature de l'armistice, le 22 juin 1940, et la mise en place du régime de Vichy en juillet 1940 accentuent la répression entamée dès la déclaration de guerre. Située en zone sud, la prison de Montluc conserve son statut militaire et devient progressivement un outil au service du régime de Vichy et de nouvelles juridictions d'exception.

Aux premiers résistants arrêtés dans la région déjà enfermés dès 1939, s'ajoutent alors différents types de détenus, tels que des anarchistes, francs-maçons. Dès 1940, jusqu'à 360 personnes sont enfermées à Montluc pour une capacité théorique de 127 détenus. Les conditions de vie des prisonniers se durcissent mais restent, selon les archives et les témoignages des détenus de cette période, relativement acceptables, notamment au regard de la situation dans les prisons civiles. Les détenus bénéficient entre autres d'un droit de promenade, de trois repas par jour, de douches et de colis qui améliorent leur quotidien. Enfin, la totalité des personnes enfermées sous Vichy sont jugées par un tribunal militaire

français et condamnées à des peines d'enfermement. Parmi les personnes incarcérées à cette période, on retrouve notamment le général Jean de Lattre de Tassigny. Condamné par le tribunal d'État de Lyon le 9 janvier 1943 pour avoir refusé l'ordre de ne pas s'opposer à l'invasion de la zone sud par les troupes allemandes, il est détenu à la prison de Montluc jusqu'à son jugement, puis à la prison Saint-Joseph avant son transfert à la prison de Riom (Puy-de-Dôme) d'où il s'évade en septembre 1943.

L'invasion de la zone sud, le 11 novembre 1942, suite au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord change profondément la situation à Lyon. Elle entraîne non seulement l'arrivée de la Wehrmacht et des forces de police allemandes mais rend également caduque une partie de la convention d'armistice de juin 1940 et conduit au démantèlement de l'armée française.

Après une première réquisition partielle de la prison en janvier 1943, l'armée allemande réquisitionne totalement le site le 17 février 1943. Les détenus enfermés par Vichy sont alors transférés vers les prisons militaires de Nontron (Dordogne) et du fort de Vancia, ainsi qu'à la prison civile Saint-Joseph. La prison de Montluc devient alors pour Lyon et une large région Rhône-Alpes, l'un des centres de la répression nazie. Les premières grandes arrestations et démantèlements de réseaux et mouvements de Résistance engendrent l'arrivée progressive de nombreux internés. En dépit de son statut militaire, la prison passe rapidement sous le contrôle de la Gestapo et notamment de Klaus Barbie, chef de la section IV du Sipo-SD de Lyon. Résistants et opposants politiques côtoient désormais Juifs, otages, réfractaires au Service du Travail Obligatoire et quelques prisonniers de droit commun arrêtés dans la région Rhône-Alpes. Montluc est alors un véritable lieu de transit et la porte d'entrée vers l'univers concentrationnaire nazi. C'est notamment à Montluc que sont détenus Jean Moulin et ceux arrêtés avec lui le 21 juin 1943 à Caluire dans la maison du docteur Dugoujon. Le tribunal militaire allemand fait également fusiller au moins 79 personnes entre octobre 1943 et juillet 1944, sur le stand de tir de La Doua à Villeurbanne. Parallèlement à ces arrestations, la population carcérale de Montluc augmente rapidement et culmine au printemps 1944. Au plus fort, ce sont près de 1 300 personnes qui sont internées à Montluc qui perd alors son statut de prison pour devenir un lieu d'internement, de transit et un réservoir d'otages. Au-delà des cellules, tous les espaces de la prison sont progressivement transformés en lieu d'enfermement : les douches, le réfectoire, les toilettes et les ateliers... Les cellules de 4 m² peuvent accueillir jusqu'à huit détenus avec pour seul mobilier, une tinette et une paille. On utilise également une baraque en bois implantée dans une des cours. Le fait qu'un grand nombre d'hommes juifs de plus de quinze ans y soit enfermé, aux côtés de résistants, est à l'origine de son appellation "baraque aux Juifs". Les repas deviennent de plus en plus rares et les colis encore autorisés en 1943, sont progressivement supprimés. La toilette n'existe plus et les insectes prolifèrent dans la prison. Les interrogatoires et la torture qui se déroulent au siège de la Gestapo se généralisent. Montluc constitue alors une première étape dans le processus de déshumanisation voulu par les nazis.

Des familles juives entières sont amenées à Montluc, même si nombre d'enfants sont séparés des parents pour être enfermés notamment à l'hôpital de l'Antiquaille. Tous sont en attente d'un transfert vers Drancy puis d'une déportation dans les centres de mise à mort situés en Pologne. Les résistants, opposants politiques et réfractaires au STO sont, quant à

eux, transférés vers les camps de transit de Compiègne et Romainville avant une déportation dans les camps de concentration allemands.

Au total, entre le 17 février 1943 et le 24 août 1944, date de la libération de la prison, ce sont près de 10 000 personnes qui sont internées à Montluc. Plus de 60% d'entre-elles sont déportées et près de 10% sont fusillées ou exécutées dans la région lyonnaise. En effet, l'intensification de la répression à partir du début de l'année 1944 coïncide non seulement avec une augmentation du nombre de convois de déportation mais également avec une généralisation progressive des exécutions sommaires. La pression de plus en plus forte exercée par la Résistance puis par les forces alliées, suite aux débarquements de Normandie en juin 1944 et de Provence en août 1944, entraîne l'occupant dans un processus de liquidation massif des détenus de Montluc.

Ce sont au moins 547 internés de la prison de Montluc qui sont ainsi massacrés dans différents lieux de la région lyonnaise, entre les mois d'avril et d'août 1944. À eux seuls, les deux derniers massacres de Bron, les 17, 18 et 21 août et de Saint-Genis-Laval le 20 août 1944 comptabilisent plus d'un tiers des personnes exécutées avec au moins 229 victimes, quelques jours seulement avant la libération de Montluc.

La Résistance, la Croix-Rouge et les autorités religieuses, tentant d'empêcher de nouvelles exactions, font alors pression sur les autorités allemandes et opèrent la libération de la prison le 24 août 1944.

Les quelque 900 internés, encore à Montluc, trouvent alors refuge principalement dans des structures religieuses situées à proximité et restent cachés jusqu'à la libération de la ville de Lyon, le 3 septembre 1944.

Quelques jours après la Libération, Montluc se retrouve au centre du dispositif judiciaire mis en place dans la région lyonnaise par le commissaire régional de la République. La prison devient alors un centre de détention de la justice dite "d'épuration" pour les collaborateurs et les criminels de guerre allemands et français.

Plus de 900 personnes sont ainsi emprisonnées à Montluc dès le mois d'octobre 1944 en attente d'être renvoyées devant l'une des juridictions instaurées par le gouvernement provisoire : cour martiale, tribunal militaire, cour de justice et chambre civique, ou d'être internées administrativement.

La fin de la guerre entraîne également une réforme des établissements pénitentiaires civils et militaires.

Ainsi, un décret du 25 octobre 1947 supprime définitivement les prisons militaires en métropole. Les bâtiments et une partie du personnel sont alors mis à disposition de la justice civile et Montluc relève désormais du ministère de la Justice. Cependant, la prison demeure toujours liée au tribunal militaire.

À partir de 1955, le quartier des condamnés à mort jugés par la justice civile, est transféré à la prison de Montluc. Entre le 8 août 1958 et le 22 mars 1966, quatre criminels de droit commun sont ainsi guillotins dans l'enceinte de la prison.

Suite aux attentats de septembre 1958, le Tribunal Permanent des Forces Armées de Lyon (TPFA) prend le relais du tribunal correctionnel jusqu'alors compétent pour les affaires liées à la guerre d'Algérie.

La répression conduit à de très nombreuses arrestations et les prisons lyonnaises se remplissent rapidement.

Montluc sert alors de lieu de détention aux condamnés à mort et aux femmes auteurs d'infractions liées aux mouvements indépendantistes. Le TPEA de Lyon prononce 112 condamnations à mort dont treize sont suivies d'une exécution sur un total de 24 en France métropolitaine. Entre septembre 1959 et janvier 1961, onze Algériens, membres du Front de Libération Nationale (FLN) condamnés à mort sont guillotins à Montluc ainsi que deux à Dijon.

Toujours liée au Tribunal Permanent des Forces Armées de Lyon jusqu'en 1982, date de la dissolution des tribunaux militaires, la prison de Montluc occupe une place à part dans le parc pénitentiaire régional. Malgré des cellules de 4m², vétustes et ne disposant pas de sanitaires, Montluc reste une prison à échelle humaine. La diversité des détenus, plutôt jeunes, objecteurs de conscience, témoins de Jéhovah et délinquants vulnérables qu'il est nécessaire d'écarter des grands établissements font de Montluc une prison réputée tranquille.

En février 1983, Klaus Barbie est symboliquement incarcéré une semaine à la prison de Montluc, sur le lieu de ses crimes, à la demande du ministre de la Justice Robert Badinter. Il est ensuite transféré à la prison Saint-Joseph jusqu'à son procès en 1987 puis son décès en 1991. Il est ainsi le dernier détenu lié à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale enfermé à Montluc.

L'aile de détention des hommes ferme officiellement ses portes en 1997. Des travaux de rénovation dans l'aile des femmes réalisés au milieu des années 1980 permettent de poursuivre son utilisation en tant que maison d'arrêt jusqu'en 2009, date de sa fermeture définitive. Dans les années 2000, ce sont souvent plus de 70 femmes qui sont détenues pour une capacité théorique de 27 puis 24 places.

Suite à sa fermeture en 2009 et aux menaces de démolition qui pèsent sur les bâtiments, plusieurs associations telles que l'Association des Rescapés de Montluc et l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France font pression pour sauvegarder la prison : soutenues par les pouvoirs publics, celle-ci est inscrite aux Monuments historiques le 25 juin 2009. Elle est ensuite rénovée et affectée au ministère des Armées et gérée par l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) pour ouvrir au public à partir de 2010 en tant que haut lieu de la mémoire nationale.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous demandons à nos Amis qui changent de domicile d'avoir la gentillesse de nous communiquer leur nouvelle adresse.

Pour nos adhérents qui sont accueillis en Résidence pour Personnes âgées, nous prions les familles de bien vouloir nous communiquer leurs nouvelles coordonnées. En effet des frais inutiles de correspondance sont occasionnés lors de l'envoi de courriers à une mauvaise adresse.

Merci de votre compréhension.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, nous vous adressons Cher(e) Ami(e) nos déférentes et cordiales salutations.

Le Président de l'Amicale
Michel Chavanet

Textes de : Michel Chavanet, Jean-Pierre Réat, Bénédicte Chollet

Mise en page réalisée par Mr Michel Réat.

Photos de Mrs André Luzy, Rodolphe Matéo

Site Internet : www.maquis-azergues.com

Courrier : chez Mr Michel Chavanet - 2 impasse Claude Dumont - 69300 Caluire-et-Cuire

Cotisations et dons : Mr Claude Matéo - 9 impasse Mouillard - 69009 Lyon